



Situation du lit de l'Escaut dans la partie de son cours, comprise entre le fort Lillo et le fort de Bath, ce dernier situé sur le territoire Nèerlandais.

Indicateur.

Les lignes pointillées tracées transversalement au lit du fleuve, indiquent les sondages, les coupes qui ont été levés, aux mêmes emplacements en 1830 et 1858.

Les sondages de 1830 ont été effectués par l'Administration Nèerlandaise sous la direction de Monsieur Goudriaan, Inspecteur Général de Waterstaat.

Les sondages de 1858 ont été faits par Monsieur O. Colpaert, conducteur de 2^e classe des Ponts et Chaussées, sous la direction de la Commission de l'Escaut instituée par arrêté Ministériel, à l'effet de recueillir les données auxquelles il faut attacher les perceptions qui se sont manifestées dans le lit du fleuve.

Les teintes bleues indiquent les passes du fleuve dont le barrage est de 5 mètres à plus en comptant du plan de haute mer ordinaire, correspondant à 2^m 50 en comptant du bas de l'échelle actuelle des hauteurs d'Anvers.

La teinte verte pâle, est la partie des passes, dont le barrage correspond de 3 à 5 mètres.

La teinte verte au plus prononcée, désigne le lit du fleuve, inférieur de 1 à 5 mètres sous la dite haute mer ordinaire.

Une troisième teinte verte, très-prononcée, appartient à une partie du lit du fleuve, située à moins de 1 mètre au dessous du plan de haute mer.

Enfin, une teinte brune représente la haute mer, ainsi que les hauteurs accidentées alors découvertes.

1830 et 1858.



Anvers le 2 Août 1858.

Une députation de la Commission de l'Escaut, présidée par Monsieur Breichmann, Secrétaire de la Rivière d'Anvers, L'Ingénieur en Chef, honoraire.

Membre de la dite Commission:



échelle de 1 à 2000 mètres.